

## SEANCE DU 14 MARS 2016

Le quatorze mars deux mil seize à vingt heures trente, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoquée, s'est réunie à la mairie, lieu ordinaire de ses séances publiques, sous la présidence de M. Loïc BATTAIS.

Nombre de membres en exercice : 9

Etaient présents : 9

Présents : BATTAIS Loïc, COIRRE Eric, DELOURME Hyacinthe, GASTEBOIS Jean-Claude, LEBON Thérèse, PRION Jeannine, ROUANET Jeanine, SOURDIN Nathalie, TISON Nadine

Date convocation : 09 mars 2016

Date d'affichage : 09 mars 2016

\*\*\*\*\*

### **1 – Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **2 – Préparation repas C.C.A.S.**

La date retenue pour le repas 2016 est le dimanche 10 avril.

Les prix sont inchangés soit :

60 à 65 ans : 11.50 €

Au-delà de 65 ans : gratuit

Enfants à partir de 14 ans : 11.50 €

Autres : 23.00 €

Le menu sera le suivant :

*La Godinette avec ou sans alcool,*

*Potage de légumes,*

*Filet de poisson sauce citron et julienne de légumes,*

*Trou normand,*

*Rôti de veau farci et ses légumes,*

*Salade – fromage,*

*Assiette gourmande,*

*Pétillant avec ou sans alcool, Café – Chocolat*

Les inscriptions seront prises jusqu'au jeudi 7 avril 2016 à 17h30.

Les invitations seront distribuées par :

- Loïc BATTAIS pour la rue Constant Bazillais et la rue et route du Mt St Michel, le reste de la rue de Rennes et la Fichepalais

- Hyacinthe DELOURME pour le Haut Chemin, La Gallionnais, le Bas Montbaudry, La Bidois

- Thérèse LEBON pour les Courcières, La Frassière, La Petite Landelle, la Poilevrie, La Croix

- Jeanine PIRON pour La Mare jusque chez Maurice BATTAIS

- Nadine TISON pour le Haut Montmoron, Montmoron, la Salle, la Gaudinai, La Genais, Montbulin

- Nathalie SOURDIN pour la rue de la Grande Fontaine, la rue du Couesnon, la rue du Roquet et la rue Anne René Thébault

Et envoyées à Mme BOULIERE, Mme GARDAIS, M. et Mme HAUTECOEUR, M. et Mme HONORE, Mme LAUNAY, Mme REDOUTE, Mme SIMON, Mme THEBAULT

La tombola sera assurée par Hyacinthe DELOURME et Nadine TISON.

Des lots seront offerts par Jean-Claude GASTEMBOIS de « la Godinette », et d'autres seront recherchés par Thérèse LEBON sur Sens de Bretagne, Jeanine PIRON à la pharmacie de Tremblay, Nadine TISON et Jeanine ROUANET.

### **3 – Présentation des estimatifs faits par les domaines et le notaire et prise de décision pour la propriété C.C.A.S. à la Bidois**

Une première demande d'estimation a été effectuée par Eric COIRRE auprès de l'office notarial BOSSENEC de Sens de Bretagne qui évalue le bâtiment entre 95 000€ et 100 000€ net vendeur avec la parcelle derrière qui est propriété communale.

Une deuxième demande d'estimation a été effectuée par Loïc BATAIS auprès DES DOMAINES qui évalue le bâtiment à 80 000€ avec une marge d'appréciation de 10% avec demande d'intégration de la partie espace vert au nord sur l'arrière de la maison d'une surface de 2840m<sup>2</sup> au prix d'environ 1100€.

Une discussion animée s'est engagée pour la vente ou non de cette propriété et la destination du produit de la vente.

Cette propriété est louée jusqu'au 3 mars 2018.

Il reste au 1<sup>er</sup> avril 2016 un montant de prêt de 15 582.81€ qui se terminera le 1<sup>er</sup> avril 2025, de même que le bail emphytéotique entre le CCAS et la Commune.

Plusieurs pistes ont été évoquées concernant le produit de la vente :

- Cela ne doit pas être utilisé pour des travaux d'aménagement du bourg, mais favoriser des actions à caractère social (logement pour personnes âgées, accueil familial, etc.)
- Favoriser la construction à un coût maîtrisé
- Développer les actions du CCAS

Les membres de la commission préfèrent se donner un temps de réflexion avant de procéder au vote.

M. le Président est chargé de contacter M. GALLERAND au sujet de l'entretien du bâtiment (extérieur : lierre notamment, et intérieur : avancement des travaux de peinture).

### **4 – Point sur les logements locatifs**

Le logement libéré par M. NOVAGA a été loué au 1<sup>er</sup> mars 2016 par M. LE MERO.

La séance est levée à 22 h 40.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 11 avril 2016 à 18h30.